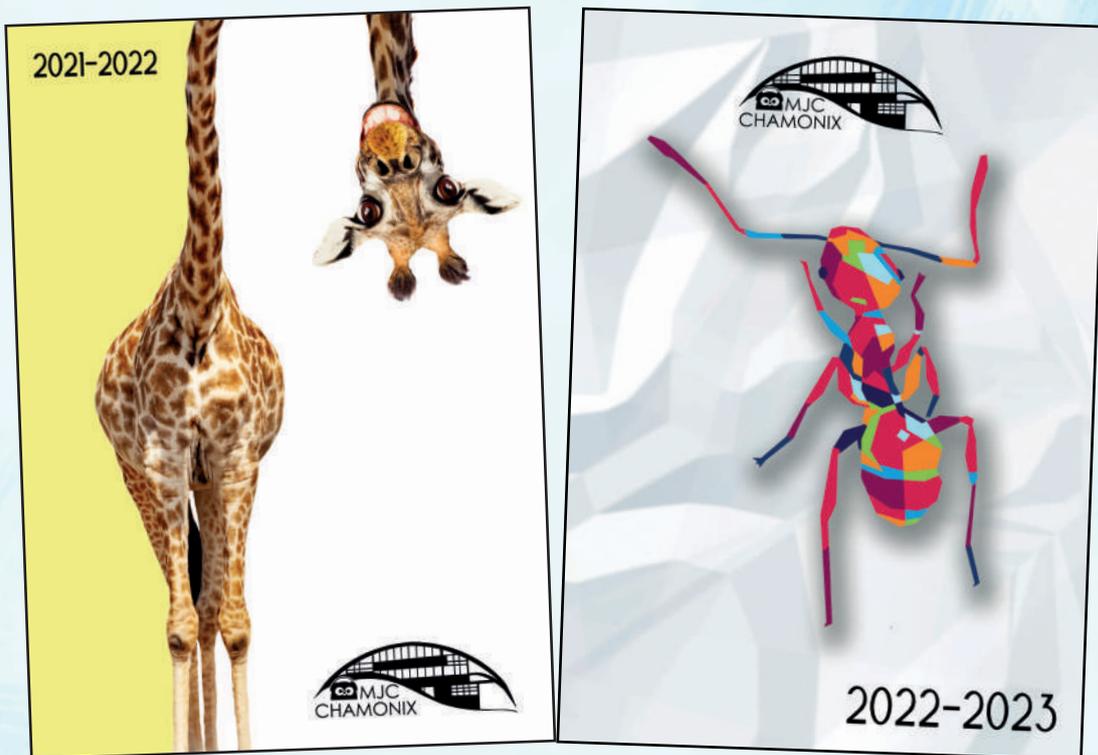


# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023



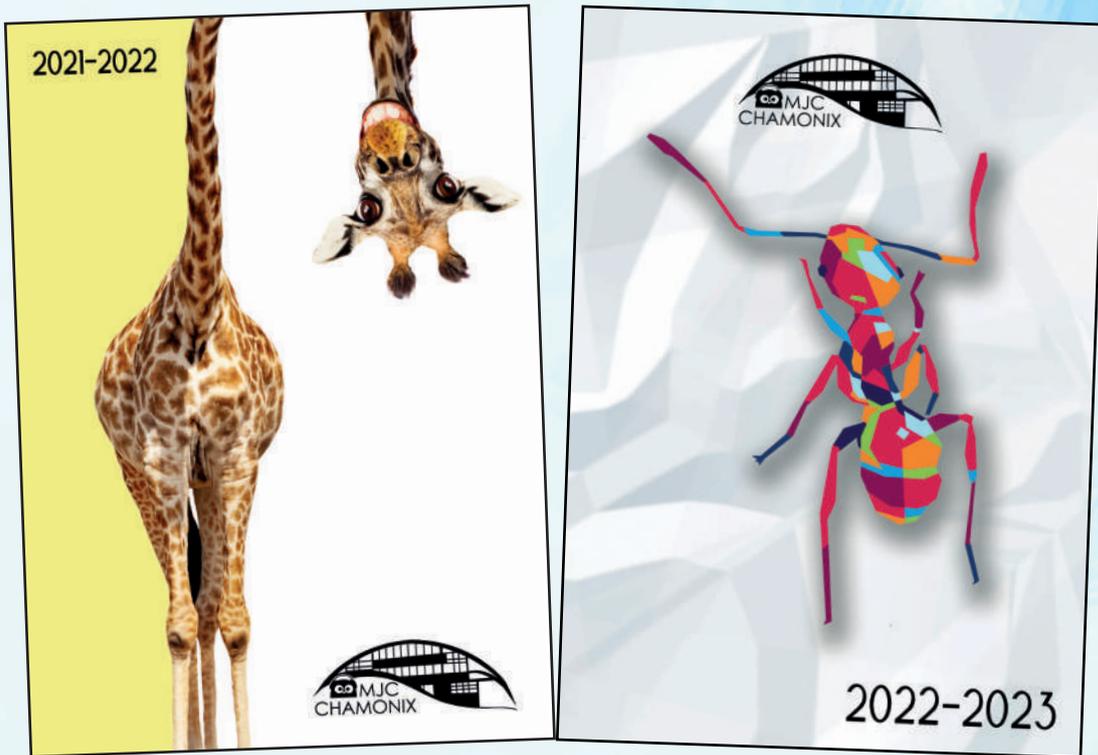
**JEUDI 6 AVRIL 2023 - 18H30**  
**MJC DE CHAMONIX**

**GARE DES GLACIERS**

**Rapport moral et d'orientation**  
**Rapport financier**  
**2022**

Maison des Jeunes et de la Culture  
adresse provisoire : 164 avenue de Courmayeur  
74400 Chamonix Mont-Blanc  
Tel.: 04.50.53.12.24 / @ : [accueil@mjchamonix.org](mailto:accueil@mjchamonix.org)





# Rapport moral et d'orientation

# Rapport moral et d'orientation AG 2023

## Préambule

Chères adhérentes, chers adhérents, bénévoles, élu(e)s bénévoles, chers partenaires, cher(e)s salarié(e)s, nous nous vous remercions de votre présence. Nous vous souhaitons la bienvenue à l'assemblée générale ordinaire de la MJC.

Nous souhaitons, en premier lieu, en ces temps de crise sociétale, sociale, économique, géopolitique et politique, marquer notre solidarité avec les plus démunis, les plus précaires, celles et ceux qui sont lourdement impactés. La MJC, de par les fondements de ses statuts ne peut que marquer sa solidarité et renforcer ses actions, avec ses partenaires, vis-à-vis de ces personnes.

A peine sortis d'une crise sanitaire sans précédent dont les stigmates demeurent encore bien présents, dans nos quotidiens et dans nos vies, nous essayons avec nos réalités associatives, de répondre aux multiples difficultés actuelles des habitant.e.s.

\* \* \* \* \*

J'ai l'honneur, en tant que coprésident de la MJC, d'ouvrir l'Assemblée Générale ordinaire de notre association.

Investis dans cette association depuis de nombreuses années, nous sommes conscients de l'énergie et de la dynamique déployées par l'ensemble des équipes pour mener à bien le projet associatif de la MJC. Cette année encore, l'actualité de la MJC nous a contraints à nous adapter considérablement, plus que jamais peut-être, avec la fin de la covid, une partie du déménagement, l'éclatement des activités hebdomadaires dans de multiples hébergements sur la commune de Chamonix. Je me permets donc, au nom du Conseil d'administration de remercier l'ensemble des salarié.e.s professionnels ainsi que les membres élus bénévoles du Conseil d'administration de même que les bénévoles qui s'investissent pour notre association.

Malgré une actualité dense, nous avons souhaitée cette AG interactive et synthétique et respectueuse des obligations légales. Nous vous invitons à consulter ultérieurement l'ensemble des documents qui vous ont été distribués et qui vous permettront une lecture fine des différents bilans annuels, qu'ils soient financiers ou d'activité.

\* \* \* \* \*

## **Une gouvernance associative impliquée mais qui doit être renforcée**

Le soutien et l'investissement des administrateurs.trices bénévoles, est essentiel pour gérer au quotidien la vie associative avec le soutien de l'ensemble des équipes de salarié.e.s. Cette dynamique indispensable au fait associatif passe obligatoirement par l'engagement désintéressé et altruiste. Renforcer la dynamique d'engagement avec responsabilité, de différentes façons, pour rester au plus près des réalités et être ainsi, en capacité d'adapter le fonctionnement de la MJC,

tels sont les objectifs actuels de nos associations. L'après Covid a montré une certaine forme de désengagement (à l'échelle nationale, dans les associations) tout en faisant apparaître aussi de nouvelles formes. A nous, localement de trouver les énergies et les synergies pour garantir nos fonctionnements, en écoutant les mots et maux de nos jeunes.

Je profite donc, au nom des membres du conseil d'administration, pour faire un appel à candidature de bénévoles et je vous invite à faire « campagne » tout au long de cette année pour intégrer de nouveaux membres.

\* \* \* \* \*

### **Remerciements aux partenaires**

Nous souhaitons remercier très sincèrement les partenaires institutionnels et financiers sans qui notre association à but non lucratif ne pourrait fonctionner. La Ville de Chamonix, (Monsieur le Maire Eric FOURNIER excusé ce soir et représenté par Yvonick PLAUD, Mesdames Aurore TERMOZ, Juliette MARTINEZ, Marie-Noëlle FLEURY et Monsieur Yvonick PLAUD (ainsi que l'ensemble des services, des équipes municipales) partenaire majeur de la MJC (comme vous pourrez le constater dans le rapport financier), le Conseil Départemental et plus particulièrement Madame Aurore TERMOZ en sa qualité de Conseillère Départementale, le S.D.J.E.S 74 et toute son équipe (j'en profite pour excuser Fabien BASSET son chef de service) le Préfet de Haute-Savoie Monsieur Alain ESPINASSE, la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc (dispositif de la C.T.G, la médiathèque de Chamonix, l'E.M.D.I, la C.A.F de Haute-Savoie, l'association départementale des MJC des Savoie et plus particulièrement son vice-président Pierre-Jean DUBOSSON, ainsi que les établissements scolaires de la Vallée, Monsieur Cyprien PIROUD proviseur de la Cité scolaire Roger Frison Roche et Monsieur Grégory MORAND proviseur coordinateur de l'Etablissement scolaire privé Jeanne D'Arc et toutes les associations, les différents services publics, les habitantes et habitants qui œuvrent à nos côtés et qui apportent tant de richesses aux projets et au bien commun et enfin, une nouvelle fois les bénévoles qui donnent la vie au fait associatif et aux corps intermédiaires dont notre démocratie à tant besoin.

\* \* \* \* \*

### **« Education populaire - citoyenneté- solidarité- engagements et culture »**

La solidarité au cœur du projet associatif de la MJC, une association à but non lucratif, d'éducation populaire. La MJC de Chamonix, de par son engagement, son ancrage, s'est vu attribuer par les services de l'Etat l'agrément de jeunesse et d'éducation populaire, le 4 octobre 2022. L'obtention de cet agrément, pour une durée de 5 années, vient récompenser à sa juste valeur la MJC de Chamonix, ses actions. Je vois dans l'obtention de cet agrément la reconnaissance de la MJ ce qui me réjouit.

\* \* \* \* \*

## **Fonctionnement interne et mouvement du personnel de la MJC**

Cette année, de nombreux mouvements de personnels ont eu lieu à la MJ. Je souhaitais remercier particulièrement deux d'entre eux, Perrine DUMAS et Sébastien VIOLLET.

Toute l'équipe de la MJC remercie Perrine pour son implication, son professionnalisme, dans les multiples missions exercées dans son parcours : l'animation avec les jeunes, l'animation et l'encadrement des séjours, le développement et l'implication culturelle, et tout le reste. Sébastien pour ses implications diverses et les nombreux postes occupés qui ont compté dans la vie et le fonctionnement de l'association pendant plus de 20 ans ; Un grand merci à eux, je leur souhaite le meilleur pour la suite.

Eric Piochaud, animateur socioculturel et ancien responsable de secteur « jeunesse-famille » est désormais animateur socioculturel technicien depuis le mois de mars 2022 suite au départ de Sébastien Viollet à la même période.

Max David, régisseur général, a démissionné de son poste au début du mois de Juillet 2022, bonne route à lui aussi, merci pour son travail de sonorisation.

Cristina Zimara, animatrice théâtre salariée, est actuellement en congé parental. Benjamin Stoll, professeur de guitare salarié, est absent pour formation depuis le 14 novembre 2022 jusqu'à fin juin 2023.

Virginie Dominé, animatrice danse, salariée, a vu son activité s'interrompre. Nous la remercions sincèrement.

Thomas Chartier, ancien responsable du secteur « enfance-famille » est depuis le mois de juin le coordinateur « enfance-jeunesse-famille » de la MJC.

Jérémy Griveau, animateur salarié de la Baby Gym et animateur jeunesse-famille, a démissionné de son poste au mois d'Octobre 2022 pour d'autres projets professionnels. Simon Lamure, Virginie Mouren, Alexandra Point, Marie Didelet ont été recrutés sur des postes d'animation, Alexandra et Marie sont depuis parties vers de nouvelles aventures.

\* \* \* \* \*

## **Des difficultés de recrutement qui persistent...Et qui deviennent préoccupantes !**

L'année 2022 aura été une nouvelle fois extrêmement difficile en matière de recrutement que ce soit sur des postes de salarié.e.s permanent.e.s ou de vacataires. Très peu de candidatures sérieuses ou de candidatures tout simplement. Ce que nous aurions pu mettre sous le coup de la conjoncture semble malheureusement devenir systémique. Ces difficultés sont partagées par de nombreux acteurs locaux de la vallée, du département, dont les collectivités. Elles doivent être prises en compte collectivement avec des pistes financières à explorer et négocier avec les partenaires car, sans cela, nous ne serons plus en mesure, à courts termes, d'assumer certains fonctionnements et missions. Pour preuve la carence chronique de candidatures pour l'encadrement des A.C.M, ou même sur des postes de salariés permanents qui nous a contraints à réduire drastiquement nos capacités d'accueil, à annuler de nombreux séjours, à ne pas ouvrir un accueil de loisirs au cours de l'été 2022

afin de respecter les contraintes légales et drastiques en matière d'encadrement d'enfants. Si la solidarité interne fonctionne toujours pour palier au mieux à ces problématiques, le fonctionnement de la MJ en est forcément impacté ainsi que le moral des professionnels dont je salue, encore l'implication. Les réalités économiques, les problématiques de logement (carence et loyers indécents) le coût exorbitant de la vie locale et de la Haute-Savoie accentué par l'inflation galopante rend la situation plus que sensible voire désespérée. Seule une valorisation des métiers de l'animation ainsi qu'une revalorisation salariale permettrait peut-être de garantir des candidatures et donc des professionnels pour porter le projet associatif de l'association.

Merci à la Ville de Chamonix qui par convention avec la MJC, loue des logements (Tour T2) à des salariés vacataires de la MJC, ponctuellement, ce qui permet aux salarié.e.s recruté.e.s de bénéficier d'un logement, certes spartiates, mais à loyer modéré en comparaison aux loyers de la vallée. Sans cela aujourd'hui, nous ne serions plus en capacité de recruter des animateurs vacataires pour l'encadrement des enfants. A noter toutefois que de plus en plus, cette possibilité de logement ne constitue plus pour les personnes un avantage de poids pour candidater au vu des salaires proposés.

\* \* \* \* \*

### **Le partenariat avec la Ville de Chamonix**

L'année 2022, marque la 1ère année du contrat d'objectifs triennal signé avec la ville (2022-2024). Cette première année, certes exceptionnelle en raison des multiples contextes, aura vu la MJC mener à bien ses projets et assurer ainsi ses missions associatives tant en matière d'enfance, de jeunesse de culture que de citoyenneté.

Si les termes du contrat d'objectifs 2022-2024, longtemps réfléchis avec la collectivité ont abouti à une convention solide et cohérente, les engagements financiers (par le biais de subventions publiques) quant à eux, bien que conséquents, (mais initialement gelés pour la durée de la convention) devront être discutés en raison de l'explosion des charges, des différents coûts et des augmentations conventionnelles et institutionnelles qui impactent les différents salaires et donc le budget de la MJC. Nos futures rencontres devront tenir compte de ces réalités, nous n'en doutons pas, afin de garantir à la MJC une pérennité économique qui permettra de répondre aux enjeux du territoire en lui garantissant ainsi les moyens humains, matériels et financiers, pour aborder sereinement les défis actuels et de demain.

Je remercie, sincèrement, au nom des membres du Conseil d'administration de la MJC les élu.e.s et technicien.n.e.s de la collectivité, délégué.e.s au suivi de la MJC, à savoir, Juliette Martinez, Véronique VIDAL et Yvonick PLAUD.

\* \* \* \* \*

### **Des travaux conséquents en cours au sein et aux abords de la MJC-MPT...**

Les travaux de construction (pris en charge par la Ville dès 2021) d'un local de répétition professionnel, dans une partie des locaux de la MJC-MPT ont continué début 2022 pour un projet quasi finalisé. Nous attendons désormais les dernières finitions en lien avec les autres travaux conséquents du chantier de rénovation des locaux de la MJC-MPT, débutés en septembre 2022. Rénovation énergétique de pointe qui répondra aux normes environnementales les plus drastiques, accès

P.M.R dans tout le bâtiment, rénovation acoustique de la Coupole et des hall, café associatif, rénovation électrique, sols et plafonds.. Ces travaux engagés et financés par la collectivité de Chamonix permettront à la MJC et ses partenaires de garantir un accueil exceptionnel pour les habitant.e.s et les adhérent.e.s, les usagers tout en valorisant les projets portés par la MJ et ses partenaires. Le lancement des travaux a donc nécessité l'arrêt quasi-total du fonctionnement du bâtiment et a engendré le déménagement des services administratifs de la MJC qui sont hébergés depuis début septembre 2022 dans les locaux de l'ancienne Trésorerie Générale ainsi que l'éclatement des activités hebdomadaires sur plusieurs sites de la Ville. Avec le soutien de la collectivité (que nous remercions) et des partenaires, nous avons pu assurer un fonctionnement provisoire de notre association tant sur le fonctionnement que sur le suivi administratif. L'adaptabilité des professionnels, des salariés des adhérents a fait le reste.

### **Et un nouveau projet... « La MJC mobile » et son camion d'animations de proximité...**

Après plusieurs années de travail, le projet d'un camion animations a vu le jour avec la livraison, en juillet 2022, d'un véhicule adapté aux animations socioculturelles et aux permanences partenariales de proximité. Nous en sommes très fiers, il va graviter désormais régulièrement sur le territoire chamoniard, pour aller, avec nos équipes, au plus près de la population.

### **L'association départementale des MJC des Savoie (ADMJC74)**

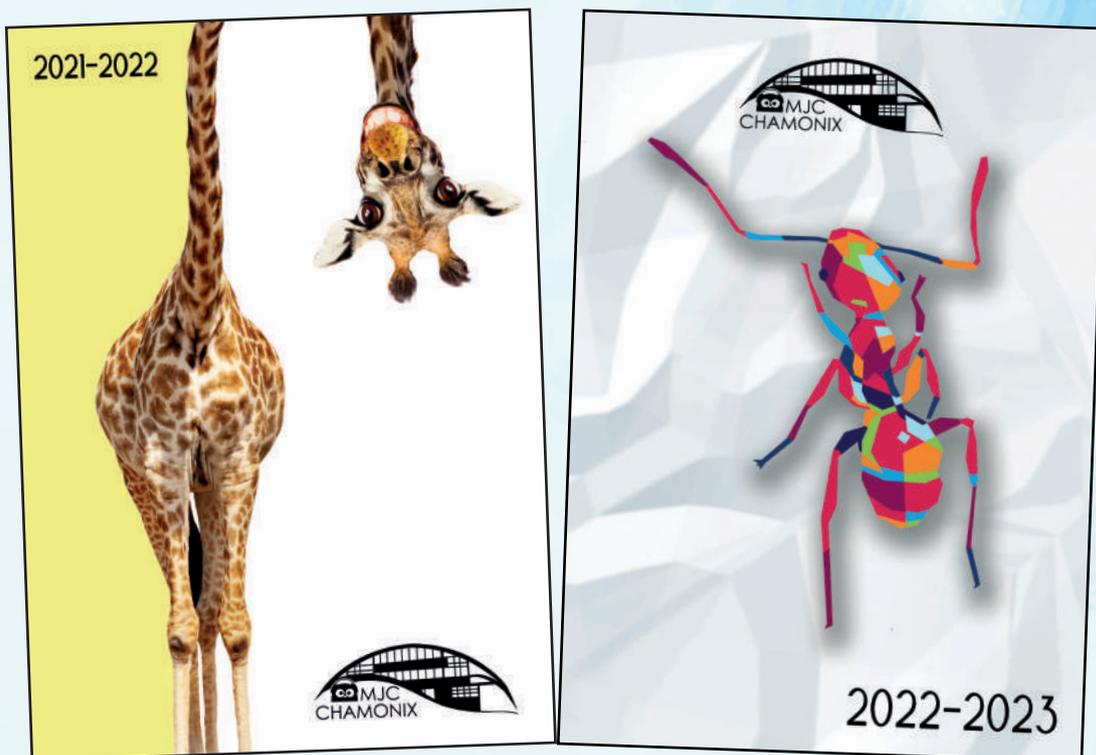
La MJC de Chamonix est affiliée depuis de très nombreuses années à l'association départementale des MJC des Savoie. Nous souhaitons vivement remercier les membres de cette association et plus particulièrement, Ahmet ILGHAZ son président et Pierre-Jean DUBOSSON en sa qualité de vice-président, Martine FROUCHT, trésorière, et Zoé NUSBAUMER, chargée de projets réseau et Susan Des Anderson, animatrice du réseau pour le travail considérable tout au long de l'année 2022. Cette association, permet de fédérer des projets socioculturels sur le territoire des Savoie, entre les MJC, pour défendre haut et fort la culture associative pour tous, dans une démarche d'éducation populaire. Il s'agit tout simplement de « notre tête de réseau ! »

Nous remercions une nouvelle fois, l'ensemble des partenaires, les adhérent.e.s, les nombreux bénévoles de la MJC, l'ensemble des membres du Conseil d'administration qui sont les garants du projet associatif de la MJC ainsi que toute l'équipe de professionnel.l.e.s qui mettent en œuvre, à l'échelle de notre Ville et au-delà, les projets fédérateurs, humanistes, culturels, solidaires et citoyens, dont notre société a tant besoin, surtout en cette période tourmentée.

Je réitère mon appel à bénévoles pour venir à nos côtés, œuvrer pour une association d'éducation populaire à but non lucratif.

Je vous remercie,  
Bonne soirée à vous toutes et à vous tous,

Les coprésidents de la MJC,  
Pierre CARLOT et Dominique ANDRE



# Rapport financier 2022

**BILAN**

Edition détaillée

Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			31.12.2021
	Brut	Amort	Net	Total
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES				
DROIT AU BAIL				
AUTRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTE				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>390 945.34</b>	<b>306 757.61</b>	<b>84 187.73</b>	<b>36 012.02</b>
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE				
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI				
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE				
AUTRES	<b>390 945.34</b>	<b>306 757.61</b>	<b>84 187.73</b>	<b>36 012.02</b>
218100 Aménagement divers locaux	8 225.49		8 225.49	8 225.49
218200 Matériel de transport	175 490.24		175 490.24	98 756.24
218300 Mat.de bureau et informatique	29 907.87		29 907.87	29 907.87
218400 Mobilier	28 657.98		28 657.98	28 657.98
218450 Matériel d'activités	130 036.29		130 036.29	130 036.29
218500 Matériel ALSH BALMAT	18 627.47		18 627.47	18 627.47
281810 Amort. aménag. divers locaux		8 095.49	-8 095.49	-7 784.49
281820 Amort. matériel de transport		95 692.02	-95 692.02	-72 050.77
281830 Amort.mat de bureau & informat		28 144.08	-28 144.08	-26 426.80
281840 Amort. mobilier de bureau		28 657.98	-28 657.98	-28 494.98
281845 Amort. matériel d'activités		127 540.56	-127 540.56	-124 814.80
281850 Amort. matériel ALSH BALMAT		18 627.48	-18 627.48	-18 627.48
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTE				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>60.00</b>		<b>60.00</b>	<b>60.00</b>
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES	<b>60.00</b>		<b>60.00</b>	<b>60.00</b>
275000 Dépôts et cautionnements versé	60.00		60.00	60.00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)</b>	<b>391 005.34</b>	<b>306 757.61</b>	<b>84 247.73</b>	<b>36 072.02</b>
<b>STOCKS ET ENCOURS</b>	<b>2 860.74</b>		<b>2 860.74</b>	<b>2 860.74</b>
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES	<b>2 860.74</b>		<b>2 860.74</b>	<b>2 860.74</b>
371000 Stock m/ses fournitures de bureau	2 637.95		2 637.95	2 637.95
371100 Stock boissons	222.79		222.79	222.79
<b>FURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE VERSES/COMMANDES</b>	<b>44.78</b>		<b>44.78</b>	<b>17 980.00</b>
409100 Fournisseurs débiteurs	44.78		44.78	17 980.00
<b>CREANCES</b>	<b>108 296.25</b>		<b>108 296.25</b>	<b>22 138.85</b>
<b>CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES</b>	<b>44 959.86</b>		<b>44 959.86</b>	<b>12 040.88</b>
411000 Usagers - Collectif Clients	44 959.86		44 959.86	12 178.32
418000 Usagers-produits non facturés				-137.44
AUTRES	<b>63 336.39</b>		<b>63 336.39</b>	<b>10 097.97</b>
438700 Produits à recevoir				7 125.97

**BILAN**

Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			31.12.2021
	Brut	Amort	Net	Total
468700 Produits divers à recevoir	63 002.51		63 002.51	2 972.00
471000 IJSS et IJ Prev reversées	333.88		333.88	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>205 347.12</b>		<b>205 347.12</b>	<b>366 654.13</b>
511000 Chèques à encaisser	2 807.85		2 807.85	3 721.98
511100 ANCV à encaisser	29.40		29.40	620.00
512000 Société générale c/c	48 889.35		48 889.35	76 555.86
512100 SG Cpte/Livret	112 549.59		112 549.59	192 092.46
512200 SG Livret A	37 989.42		37 989.42	87 340.40
514000 Chèques postaux	1 336.45		1 336.45	4 744.58
530000 Caisse Principale	1 254.96		1 254.96	1 578.85
530100 Caisse Accueil	490.10		490.10	
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>120.00</b>		<b>120.00</b>	<b>604.00</b>
486000 Charges constatées d'avance	120.00		120.00	604.00
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)</b>	<b>316 668.89</b>		<b>316 668.89</b>	<b>410 237.72</b>
<b>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)</b>				
<b>PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)</b>				
<b>ECART DE CONVERSION ACTIF (5)</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>707 674.23</b>	<b>306 757.61</b>	<b>400 916.62</b>	<b>446 309.74</b>

## BILAN

Passif	31/12/2022 Montant	31.12.2021 Total
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE</b>	<b>4 936.56</b>	<b>4 936.56</b>
102000 Fonds associatif	4 936.56	4 936.56
<b>ECART DE REEVALUATION</b>		
<b>RESERVES</b>	<b>72 482.70</b>	<b>72 482.70</b>
106800 Autres réserves	50 000.00	50 000.00
106850 Autres réserves	22 482.70	22 482.70
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	<b>23 500.88</b>	<b>30 168.46</b>
110000 Report à nouveau (Créditeur)	23 500.88	30 168.46
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>5 804.60</b>	<b>-6 667.58</b>
120000 Résultat excédentaire	5 804.60	
129000 Résultat déficitaire		-6 667.58
<b>TOTAL FONDS PROPRES (1)</b>	<b>106 724.74</b>	<b>100 920.14</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE</b>		
<b>ECART DE REEVALUATION</b>		
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS REGLEMENTES</b>		
<b>DROITS DES PROPRIETAIRES</b>		
<b>TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)</b>		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)</b>	<b>106 724.74</b>	<b>100 920.14</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>50 501.27</b>	<b>50 501.27</b>
151800 Autres provisions pour risques	50 501.27	50 501.27
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>	<b>61 231.37</b>	<b>78 675.46</b>
153000 Provisions indemn. départ retraite	48 457.85	75 844.49
153100 Prov autres charges du personnel	2 773.52	2 830.97
158000 Autres provisions pour charges	10 000.00	
<b>TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)</b>	<b>111 732.64</b>	<b>129 176.73</b>
<b>FONDS DEDIES (4)</b>	<b>2 500.00</b>	<b>11 500.00</b>
194000 Fonds dédiés sur subv. de fonctionnement	2 500.00	11 500.00
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS</b>		
<b>AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES</b>	<b>20 150.71</b>	<b>16 535.13</b>
419000 Usagers créditeurs	20 150.71	16 535.13
<b>DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>	<b>17 194.91</b>	<b>18 970.55</b>
401000 Collectif Fournisseurs	-1 763.28	11 498.55
408000 Frs factures non parvenues	18 958.19	7 472.00
<b>DETTE FISCALES ET SOCIALES</b>	<b>102 053.15</b>	<b>127 753.66</b>
421000 Rémun.nettes dues au personnel	714.83	2 195.04
428200 Dettes provis. congés à payer	30 705.13	38 994.45
431000 Sécurité Sociale	32 313.59	39 203.00
437200 Mutuelle Humanis	1 127.70	1 288.80
437300 Caisse retraite Klesia	9 459.53	12 232.11
437600 Caisse prév. Humanis	3 296.97	3 243.98
437800 Formation	3 941.92	4 622.00
438200 Charges soc.sur congés à payer	13 817.31	17 667.28
442100 Prélèvements à la source	1 071.00	1 777.00
447100 Taxe sur les salaires	5 605.17	6 530.00
<b>DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES</b>		
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>2 299.35</b>	<b>2 167.23</b>
419800 RRR à accorder et autres avoirs à établi	689.39	
468600 Charges diverses à payer	1 609.96	2 167.23
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>38 261.12</b>	<b>39 286.30</b>
487000 Produits constatés d'avance	38 261.12	39 286.30

**BILAN**

<b>Passif</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31.12.2021</b>
	<b>Montant</b>	<b>Total</b>
<b>TOTAL DETTES (5)</b>	<b>179 959.24</b>	<b>204 712.87</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>400 916.62</b>	<b>446 309.74</b>

**Récapitulatif**

Compte de résultat à Décembre 2022

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Total	1 045 830.78	1 051 635.38
Bénéfice	5 804.60	
Totaux Gestion	1 051 635.38	1 051 635.38

Bilan à Décembre 2022

<b>Actif</b>	<b>Passif</b>
400 916.62	400 916.62

**COMPTE DE RESULTAT**

Sélection période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Toutes les écritures

Charges (ttc)	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		31.12.2021
	Montant	Total	Total
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS			
VARIATION DE STOCK			813.09
603000 Variation des stocks			813.09
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES		258 310.53	270 718.22
SOUS-TOTAL 60	39 950.88		44 230.08
606130 Carburant	3 479.28		1 888.12
606200 Fournitures restauration	3 865.24		4 557.13
606250 Fournitures boissons	1 899.96		2 889.49
606300 Fourn.entret./Pt équipement	21 407.47		23 324.31
606400 Fournitures administratives	692.01		709.01
606450 Photocopies	4 165.60		3 665.02
606500 Linge et vêtements de travail			106.80
606800 Fournitures & mat. activités	4 250.99		6 686.79
606810 Fourn. pharmacies	190.33		403.41
SOUS-TOTAL 61	173 830.60		166 731.50
611000 Sous-traitance générale	47 637.06		50 975.67
611050 Sous-traitance restauration	35 082.00		33 484.51
611100 Sous traitance culturelle	39 288.20		44 544.43
611200 Sous-traitance comm. comm.	22 642.98		13 421.62
613200 Locations Immobilières	2 240.00		2 202.00
613500 Locations mobilières	797.04		1 460.44
613510 Locations financières	2 280.00		2 280.00
615200 Entret. & réparat./biens immos	207.38		
615500 Entret. & réparat./biens mobil.			610.00
615550 Entret. & réparat./mat.transport	8 798.11		3 965.84
615600 Maintenance	2 347.20		2 268.00
616100 Primes assurances-multirisques	7 574.90		7 591.85
616800 Assurances véhicules	4 532.73		3 551.16
618100 Documentation générale	327.60		298.48
618300 Documentation technique	75.40		77.50
SOUS-TOTAL 62	44 529.05		59 756.64
622600 Honoraires	3 855.60		3 400.40
623000 Publicité, Relations publiques	40.58		
623600 Catalogues et imprimés	4 328.39		6 241.00
623800 Divers (pourboires,dons,...)			481.80
624800 Transports d'activités	2 788.49		6 411.79
625100 Voyages et déplacement du personnel	4 846.65		2 787.30
625200 Autres déplacements (Artistes...)	2 036.40		53.90
625600 Missions	322.26		668.41
625700 Réceptions repas	4 977.77		11 726.06
625701 Réception hébergement	8 181.40		
625800 Frais fonct.instances associat (AG & CA)	318.56		1 093.42
626000 Affranchissements	620.87		96.06
626100 Frais télécommunications	939.48		770.82
626200 Internet	731.07		667.01
626300 Liaisons informatiques	1 349.75		2 031.84
627000 Services bancaires & assimilés	528.35		500.40
627100 Commissions ANCV	438.02		483.68
627200 Commissions Carte bleue	404.81		310.56
628100 Concours divers, cotisations..	2 565.61		3 460.01
628400 Frais de recrutement	49.30		

## COMPTES DE RESULTAT

Charges (ttc)	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		31.12.2021
	Montant	Total	Total
628600 Frais de formation	5 205.69		18 572.18
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	22 246.09		25 744.00
631100 Taxes sur les salaires	17 005.17		16 130.00
633300 Part.empl.à formation prof.continue	5 240.92		9 614.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	500 606.42		450 284.84
641100 Salaires & appointements bruts	461 079.22		463 509.81
641210 Provision Congés Payés	5 527.99		-16 551.94
641300 Primes et gratifications	650.00		
641350 Prime Transport	212.40		
641400 Indemnités et avantages divers	33 136.81		3 326.97
CHARGES SOCIALES	163 395.22		165 563.16
645100 Cotis. URSSAF	110 546.73		97 517.14
645200 Cotis. Mutuelle	2 335.95		2 738.70
645300 Cotis. Retraites Klesla	30 271.85		30 452.09
645600 Cotis. prévoyance Humanis	8 392.39		7 240.75
645800 Cotis.aux autres Org.Sociaux	1 343.49		
645860 Cotis. prov. Congés Payés			17 667.28
647200 Versts aux Com.Entrep.& d'Etab	4 587.01		4 635.00
647500 Médecine du Travail, Pharmacie	2 497.80		1 846.20
648000 Autres charges de personnel	3 420.00		3 466.00
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		79 789.66	149 973.24
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	28 558.29		20 796.51
681100 Dotations aux amorts des immo.	28 558.29		20 796.51
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS			
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS	51 231.37		129 176.73
681500 Dot.aux prov.risques & charges	51 231.37		129 176.73
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	8 417.73		2 872.84
651600 Droits d'auteurs & reproduct. (SACEM)	8 140.90		2 860.63
654000 Pertes sur créances irrécouvr.	140.90		11.00
658000 CHARGES DIV. GESTION COURANTE	135.93		1.21
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)</b>		<b>1 032 765.65</b>	<b>1 065 969.39</b>
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	108.37		
668000 Autres charges financières	108.37		
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)</b>		<b>108.37</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	456.76		22 702.12
671800 Aut.ch.except./Opér.gestion ex	1.00		3 696.81
672000 Charges sur exerc. antérieurs	455.76		19 005.31
SUR OPERATION EN CAPITAL			184.40
678000 Autres charges exceptionnelles			184.40
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)</b>		<b>456.76</b>	<b>22 886.52</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

Charges (ttc)	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		31.12.2021
	Montant	Total	Total
<b>ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)</b>	<b>12 500.00</b>		<b>11 500.00</b>
<i>689400 Engagts à réal./subv.attribuée</i>	<i>12 500.00</i>		<i>11 500.00</i>
<b>PARTICIPATION DES SALARIES AU RESULTAT (6)</b>			
<b>IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 045 830.78</b>	<b>1 100 355.91</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = BENEFICE</b>		<b>5 804.60</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 051 635.38</b>	<b>1 100 355.91</b>

## COMPTES DE RESULTAT

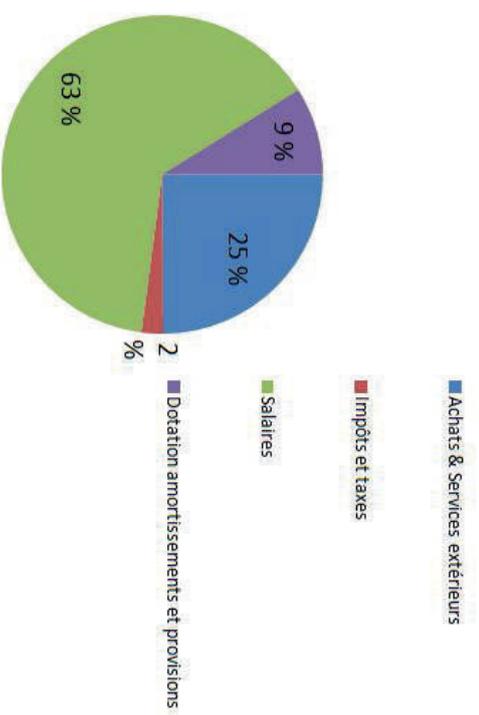
Produits (ttc)	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		31.12.2021
	Montant	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
VENTES DE MARCHANDISES	2 208.96		2 737.45
707100 Recettes bar	2 208.96		2 737.45
PRODUCTION VENDUE	195 334.03		181 223.12
706000 Participations adhérents	195 829.62		172 388.98
708300 Locations diverses consenties	30.00		
708800 Aut.produits activités annexes	163.80		
709000 Rbt participations adhérents	-689.39		8 834.14
<b>SOUS-TOTAL A</b>		<b>197 542.99</b>	<b>183 960.57</b>
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION		661 698.07	670 159.06
SOUS-TOTAL 741	20 697.00		15 107.02
741000 Subv.de fonctionnement-DRAJES	9 500.00		6 500.00
741300 ETAT - Aide à l'emploi			1 500.02
741400 ETAT - FONJEP	11 197.00		7 107.00
SOUS-TOTAL 742			6 000.00
742000 Subv.fonctionnement - REGION AURA			6 000.00
SOUS-TOTAL 743	7 000.00		7 000.00
743000 Sub.Conseil Départemental	7 000.00		7 000.00
SOUS-TOTAL 744	579 305.95		589 000.00
744000 Subv.fonctionnement-COMMUNE	579 305.95		589 000.00
SOUS-TOTAL 745	53 995.12		53 052.04
745000 Subv.prestations sces - CAF	39 844.52		36 915.04
745100 Bons vacances CAF	14 150.60		16 137.00
SOUS-TOTAL 748	700.00		
748000 Subv.fonctionnement - AUTRES	700.00		
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	150 784.41		213 083.12
781500 Repr.s/prov.risques&ch.exploit	96 342.74		155 444.72
791000 Transferts de charges	25 318.42		32 674.97
791100 Transferts de charges de fonct. matériel	5 837.74		4 880.60
791200 Tranferts charges comm.comm.	23 285.51		20 082.83
COLLECTES			1 500.00
754000 Collectes et Dons			1 500.00
COTISATIONS	27 838.54		19 638.68
756000 Cotisations des Adhérents	11 657.94		9 987.68
756210 Participations animations jeunesse			582.00
756220 Participations saison culturelle	16 180.60		8 209.00
756800 Autres participations accessoires			860.00
AUTRES PRODUITS	1.50		0.40
758000 PRODUITS DIV. GESTION COURANTE	1.50		0.40
<b>SOUS-TOTAL B</b>		<b>840 322.52</b>	<b>904 381.26</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		<b>1 037 865.51</b>	<b>1 088 341.83</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)</b>			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1 106.15		623.15

**COMPTE DE RESULTAT**

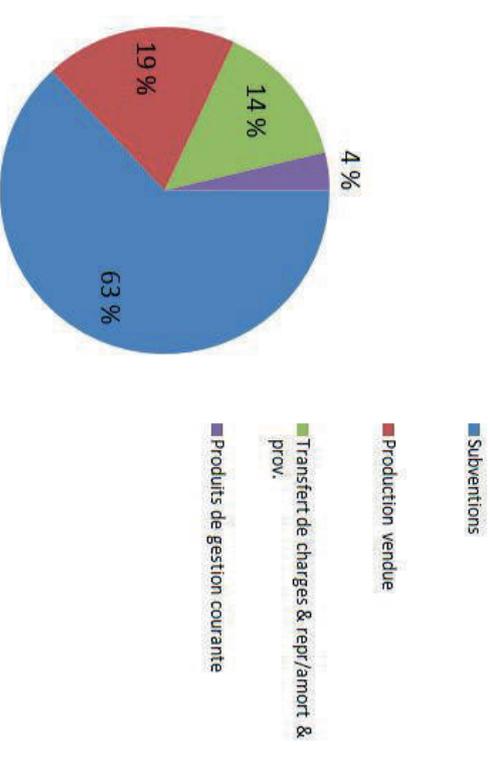
Produits (ttc)	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		31.12.2021
	Montant	Total	Total
<i>768100 Intérêts des cptes financiers</i>	1 106.15		623.15
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)</b>		<b>1 106.15</b>	<b>623.15</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 163.72		211.35
<i>771800 Produits except./op de gestion</i>	1.20		
<i>772000 Produits sur exerc. antérieurs</i>	1 162.52		211.35
SUR OPERATIONS EN CAPITAL			12.00
<i>778000 Autres prdts except. exercice</i>			12.00
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)</b>		<b>1 163.72</b>	<b>223.35</b>
<b>REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>11 500.00</b>		<b>4 500.00</b>
<i>789000 Report ressources non utilisés/exo antér</i>	11 500.00		4 500.00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 051 635.38</b>	<b>1 093 688.33</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = PERTE</b>			<b>6 667.58</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 051 635.38</b>	<b>1 100 355.91</b>

# DEPENSES - RECETTES 2022

## DEPENSES

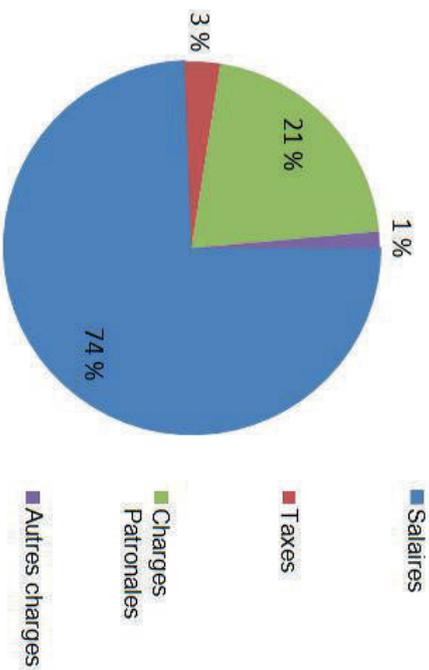


## RECETTES

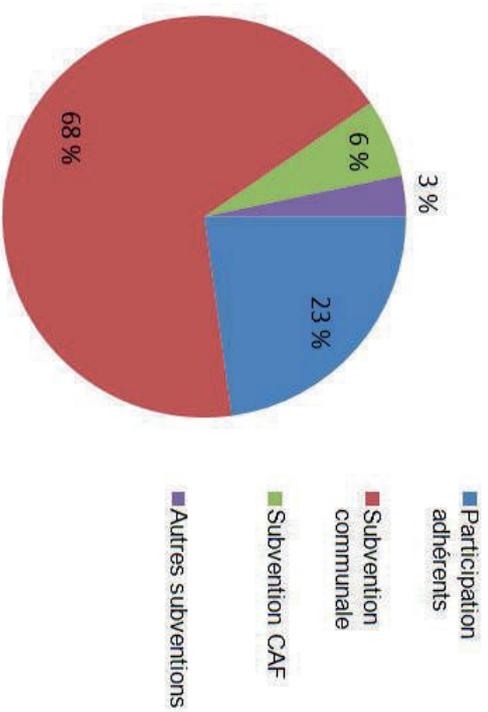


# REPARTITION DES CHARGES SALARIALES / PARTICIPATIONS DES ADHERENTS ET SUBV.

## SALAIRES ET CHARGES



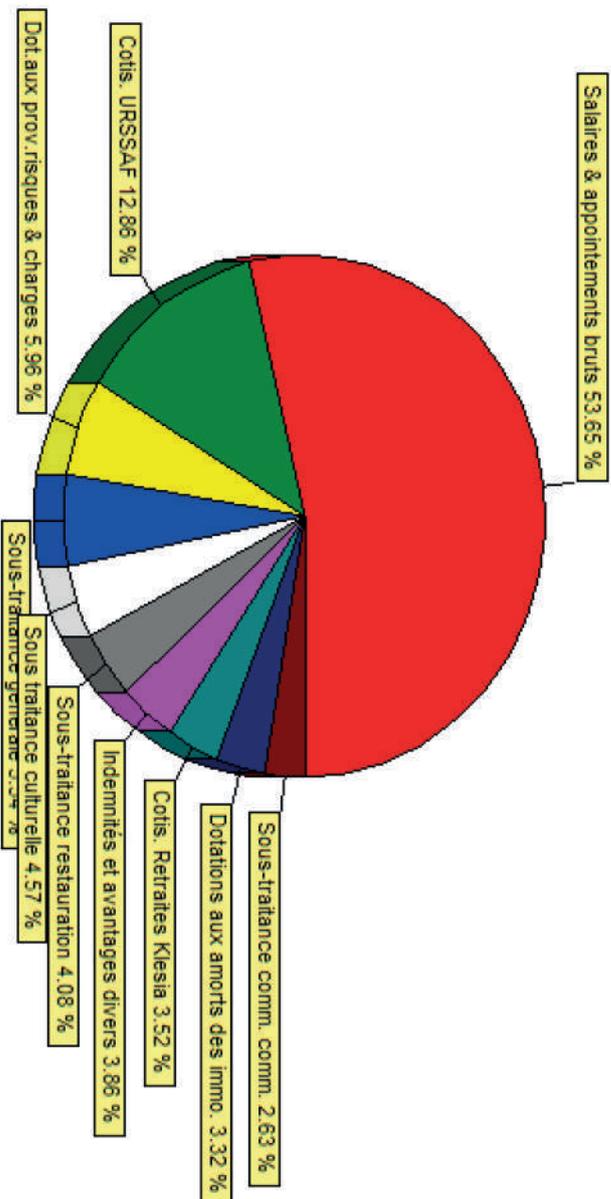
## PARTICIPATIONS DES ADHERENTS ET SUBVENTIONS



**LES 10 POSTES DE CHARGES LES PLUS IMPORTANTS**

Sélection période du 01.01.2022 au 31.12.2022

Compte	Intitulé	Solde débiteur
641100	Salaires & appointements bruts	461 079,22
645100	Cotis. URSSAF	110 546,73
681500	Dot. aux prov. risques & charges	51 231,37
611000	Sous-traitance générale	47 637,06
611100	Sous-traitance culturelle	39 288,20
611050	Sous-traitance restauration	35 082,00
641400	Indemnités et avantages divers	33 136,81
645300	Cotis. Retraites Klesia	30 271,85
681100	Dotations aux amortis des immo.	28 558,29
611200	Sous-traitance comm. comm.	22 642,98
<b>Total :</b>		<b>859 474,51</b>

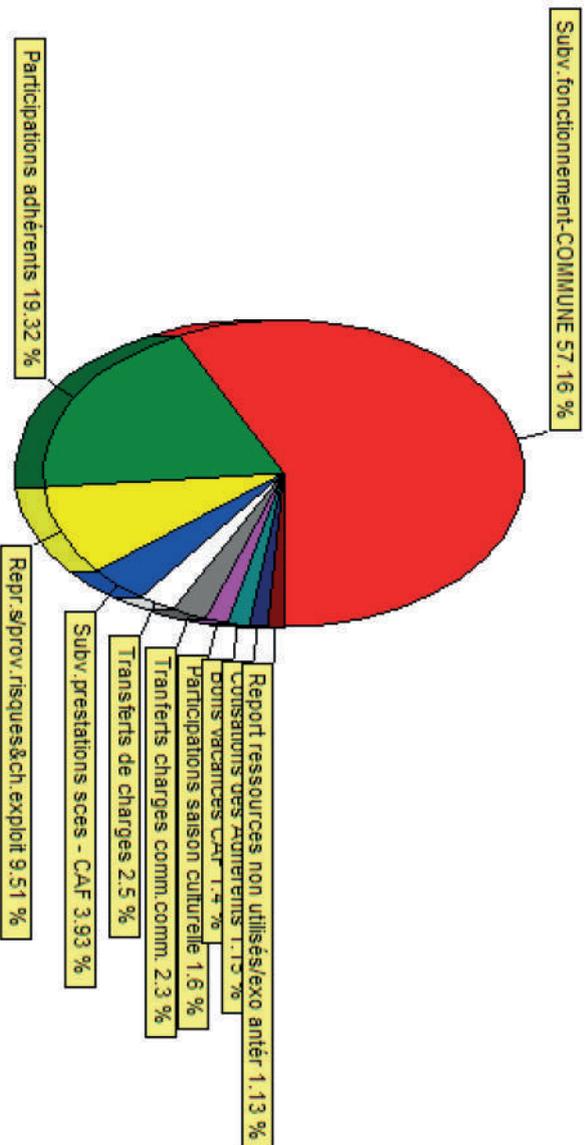


461 079,22	Salaires & appointements bruts
110 546,73	Cotis. URSSAF
51 231,37	Dot. aux prov. risques & charges
47 637,06	Sous-traitance générale
39 288,20	Sous-traitance culturelle
35 082,00	Sous-traitance restauration
33 136,81	Indemnités et avantages divers
30 271,85	Cotis. Retraites Klesia
28 558,29	Dotations aux amortis des immo.
22 642,98	Sous-traitance comm. comm.

**LES 10 POSTES DE PRODUITS LES PLUS IMPORTANTS**

Sélection période du 01.01.2022 au 31.12.2022

Compte	Intitulé	Solde créditeur
744000	Subv.fonctionnement-COMMUNE	579 305,95
706000	Participations adhérents	195 829,62
781500	Repr.s/prov.risques&ch.exploit	96 342,74
745000	Subv.prestations sces - CAF	39 844,52
791000	Transferts de charges	25 318,42
791200	Transferts charges comm.comm.	23 285,51
756220	Participations saison culturelle	16 180,60
745100	Bons vacances CAF	14 150,60
756000	Cotisations des Adhérents	11 657,94
789000	Report ressources non utilisés/exo antér	11 500,00
<b>Total :</b>		<b>1 013 415,90</b>



579 305,95	Subv.fonctionnement-COMMUNE
195 829,62	Participations adhérents
96 342,74	Repr.s/prov.risques&ch.exploit
39 844,52	Subv.prestations sces - CAF
25 318,42	Transferts de charges
23 285,51	Transferts charges comm.comm.
16 180,60	Participations saison culturelle
14 150,60	Bons vacances CAF
11 657,94	Cotisations des Adhérents
11 500	Report ressources non utilisés/exo antér

<b>ANNEXE AUX COMPTES 2022 de la MJC de CHAMONIX</b>
--

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 400 916,62€.

Le résultat net comptable est excédentaire de 5 804,60€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis.

**1- REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'Association applique les principes comptables préconisés par le PCG, identiques d'un exercice à l'autre, avec une transparence économique pour ses adhérents et ses partenaires et aussi, bien entendu, une pérennisation de son activité. Sa gestion associative et ses attributions municipales pour un « service public » lui confèrent quelques particularités précisées ci-après.

Partenaire principal de l'association, la commune verse une subvention annuelle de 592000€, montant constant depuis 2020, dont 525000€ participent au financement des postes conventionnés (une partie des postes des salariés) et 67000€ participent au fonctionnement des projets de la MJC (programmation socioculturelle, jeunesse, enseignement des musiques actuelles et formation BAFA).

**Un contrat d'objectifs a été renégocié en 2021 et signé le 4 avril 2022. Il arrivera à échéance le 31 décembre 2024.**

Depuis la signature de ce nouveau contrat d'objectifs, le montant de la subvention participant au financement des postes conventionnés est gelé malgré les augmentations légales et conventionnelles, notamment celles de l'avenant 182 relatif au système de rémunération dans la branche Eclat. Les dispositions de cet avenant ont été applicables au 1er janvier 2022.

Nous percevons 20% de celle-ci sur janvier pour le 1<sup>er</sup> trimestre et le solde mensuellement d'avril à décembre ce qui permet d'éviter les problèmes de trésorerie et de maintenir l'activité.

La subvention participant au fonctionnement (programmation socioculturelle, jeunesse, enseignement des musiques actuelles et formation BAFA) est allouée à la MJC sur présentation de justificatifs, en fin d'exercice.

Concernant la méthode d'amortissement du matériel, elle est basée sur le principe suivant depuis 2000 (avant cette date, le matériel investi était amorti durant l'exercice annuel) :

- 3 ans pour le matériel d'activités et « sensible » (audio-visuel, informatique) ;
- 5 ans pour le matériel de transport et mobilier fragile ;
- 10 ans pour le mobilier.

## **2- NOTES SUR LE BILAN ACTIF AU 31.12.2022**

**218200 – Matériel de transport :** achat du Camion Animation

**468700 – Produits divers à recevoir :**

Subvention Ville de Chamonix pour 59 305,95€

Subvention FONJEP pour 1 744€

Transition PRO / Benjamin Stoll pour 1460,07€

Uniformation pour 486,49€

**Disponibilité :** 205 347,12€

**486000 – Charges constatées d'avance :** abonnement revue

## **3- NOTES SUR LE BILAN PASSIF AU 31.12.2022**

**151800 – Provisions pour risques**

Provisions indemnités activité partielle (ETAT) d'un montant de 50 501,27€, somme correspondant aux indemnités activités partielles non soumises à charges relatives au montant des salaires liés aux « postes conventionnés » (contrat d'objectifs 2019-21). Cette obligation de déclaration en chômage partiel était la seule possibilité pour notre association de préserver le statut et la couverture sociale des salariés tout en respectant les obligations légales de l'employeur.

**153000 – Provisions indemnités départ retraite**

*Rappel sur la méthode de calcul des indemnités de départ en retraite :*

Jusqu'au 31 décembre 2008, la provision pour indemnités départ en retraite correspondait à ¼ de mois de salaire par année d'ancienneté.

Une importante modification est intervenue dans ce calcul suite à l'avenant 123 de la Convention Collective Nationale Animation R2-043 et 44 du 17 décembre 2008.

L'Association a décidé d'appliquer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 la méthode d'estimation suivante : la provision pour indemnités de licenciement et par ricochet, les indemnités de départ en retraite est égale à ¼ de mois de salaire par année d'ancienneté jusqu'à la dixième année incluse puis 1/3 de mois de salaire par année d'ancienneté à partir de la onzième année.

Comme les années précédentes, la provision n'est comptabilisée qu'à partir de la 5<sup>ème</sup> année de présence à la MJC. La provision est régularisée et comptabilisée tous les ans par rapport aux valeurs des points de la convention collective ECLAT.

Ce calcul fait abstraction de la probabilité de départ à la retraite, ou de décès avant l'âge du départ.

Au 31/12/2022, la baisse de la provision est due au départ de deux salariés permanents avec une ancienneté supérieure à 15 ans.

**158000 – Autres provisions pour charges**

Festival 'Remballe ta haine !' qui s'est déroulé de janvier à mars 2023 et pour lequel le calendrier de demande de subvention annuelle a été modifié par l'Etat. La demande de subvention sur appel à projets ne sera établie qu'ultérieurement à l'évènement, et demeure sous réserve d'attribution.

**194000 – Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement**

Subvention allouée par le FDVA pour les animations de proximité reportées en 2023.

**419000 – Usagers créditeurs**

Règlements effectués par les adhérents en septembre 2022 pour l'accueil de loisirs de l'année scolaire 2022-2023.

**408000 – Fournisseurs Factures non parvenues** et concernant l'exercice 2022 : In Extenso, Ville de Chamonix (repas ACM)

**428200 – Dettes provisions congés à payer & 438200 – Charges sociales sur congés à payer**

Valeur des congés à payer à la fin de l'exercice, qui varie d'une année sur l'autre suivant les congés non pris par l'ensemble du personnel au 31 décembre.

**487000 – Produits constatés d'avance :**

- Péréquation des activités (septembre/juin),
- Péréquation des adhésions (juin à mai)

#### **4- NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2022**

##### **CHARGES**

On constate une baisse des charges entre 2021 et 2022, notamment liée à la baisse des frais de formations (fin d'une formation DEJEPS) et également en raison du contexte (problème de recrutements, annulation des mini-séjours des accueils de loisirs primaires, non ouverture de l'accueil de loisirs d'Argentière).

**681100 - Dotations aux amortissements des immobilisations :** achat du Camion Animation

**689400 – Engagements à réaliser**

Sur subvention DRAJES FDVA pour les animations de proximité et sur subvention pour le festival 'Remballe ta Haine'

##### **PRODUITS**

**743000 – Subvention Conseil Départemental :** pour les festivals 'Femmes Egalités Réalités' & 'Remballe ta haine !'

**744000 – Subvention Communale :** relative au contrat d'objectifs pour un montant de 592000€. La différence correspond aux dépenses non engagées (programmation socioculturelle et formation BAFA) de la subvention participant au fonctionnement.

**745000 – Subvention prestations de services CAF :** subvention horaire allouée aux ACM

**745100 – Bons vacances CAF :** variation des quotients familiaux

**756000 – Cotisations des adhérents :** variation liée à la pyramide des âges des adhérents

**756220 – Participation saison culturelle :**

Participation exceptionnellement forte des établissements scolaires (6314€) pour la médiation scolaire 'Mécanique des Fluides'

#### **5- CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DE LA MJC**

**Le respect de l'équilibre budgétaire :**

- L'accueil de loisirs
- Les actions jeunes et culturelles

Volonté d'une politique tarifaire attractive pour les jeunes ainsi que pour l'ensemble des adhérents de l'association qui perdure depuis plusieurs années et qui renforce le statut de non-lucrativité de l'Association.

Engagement fort des bénévoles élus du Bureau du Conseil d'Administration et sur certaines activités.

## **6 - CONCERNANT LES FINANCEMENTS**

Nous constatons :

- Maintien du montant de la subvention communale à hauteur de 525000€ depuis 2020 qui participe au financement des postes salariés dits conventionnés ;
- Maintien de la subvention communale qui participe au fonctionnement, sur justificatifs, pour la programmation socio-culturelle, jeunesse, enseignement des musiques actuelles ; subvention non versée en raison de l'annulation de la formation BAFA
- Subvention Conseil Départemental pour les projets 'Remballe Ta Haine !' et 'Femmes, Egalités, Réalités' et les actions de médiation avec les publics scolaires.
- Subventions SDJES 74 pour les projets 'Remballe Ta Haine !', 'Femmes, égalités, réalités'
- Subventions FDVA pour les projets d'animation de proximité
- Maintien de la subvention FONJEP (ETAT) Coordination et nouvelle subvention FONJEP Jeunes Animation
- Soutien de la MAIF Pôle Militant aux actions socioculturelles

*Notre souci demeure de savoir comment faire pour que notre Association n'entre pas dans l'engrenage du déficit structurel dû aux augmentations légales et conventionnelles et notamment celles relatives à l'avenant 182 qui porte sur le système de rémunération de la branche Eclat et, dans le même temps, à la non-augmentation depuis 2020 du montant de la subvention qui participe au financement des postes conventionnés.*

## **7 - AUTRES INFORMATIONS**

La Convention Triennale signée entre la Ville de Chamonix et la MJC permet à la MJC de disposer gracieusement d'hébergements pour ses activités. Cette mise à disposition permanente comprend plusieurs bâtiments communaux avec prise en charge des fluides. A ce jour, ces contributions volontaires n'ont pas pu être valorisées et justifiées par la ville de Chamonix.

A noter qu'en raison des travaux conséquents engagés à la Maison pour Tous depuis juin 2022, d'autres locaux provisoires ont été mis à disposition de la MJC, toujours à titre gracieux le temps de la réalisation des travaux.

Tous les administrateurs élus associatifs sont des bénévoles et participent à la gestion politique de l'association. Certaines activités sont encadrées par des bénévoles. D'autres adhérents s'investissent dans des projets, plus particulièrement dans l'organisation et le soutien des manifestations de l'association.

Fait à Chamonix, le 12 mars 2022  
La Trésorière,

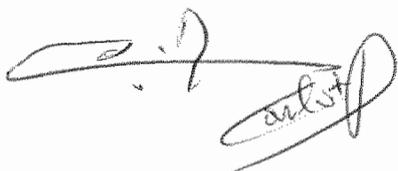
Martine FROUCHT

Budget prévisionnel 2023

60	<b>ACHATS</b>		70	<b>REMUNERATIONS DES SERVICES</b>	
608130	Carburant	5 500,00	706000	Participations adhérents	247 000,00
608200	Fournitures restauration	9 000,00	707100	Recettes bar	4 500,00
608250	Fournitures boissons	3 500,00		<b>Total :</b>	<b>251 500,00</b>
608300	Fourn.entret./Pt équipement	16 500,00			
608400	Fournitures administratives	2 000,00			
608450	Photocopies	4 000,00			
608800	Fournitures & mat. activités	13 300,00	74	<b>SUBVENT.D'EXPLOITATION</b>	
	<b>Total :</b>	<b>53 800,00</b>	744000	Subv.fonctionnement-COMMUNE	603 800,00
			745000	Subv.fonctionnement - CAF	63 000,00
61	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>			<b>Total :</b>	<b>666 800,00</b>
611	Sous-traitance	141 500,00			
613	Locations	4 000,00			
615600	Entret.& réparat./biens mobil.	1 000,00	75	<b>AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE</b>	
615550	Entret.& réparat./mat.transport	8 000,00	756000	Cotisations des Adhérents	15 500,00
615600	Maintenance	2 700,00	756210 & 220	Participations saison culturelle & jeunesse	20 000,00
616	Primes d'assurance	12 500,00	766800	Autres participations accessoires	1 000,00
618	Documentation générale & technique	500,00		<b>Total :</b>	<b>36 500,00</b>
	<b>Total :</b>	<b>170 200,00</b>			
62	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		76	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	
622800	Honoraires	3 500,00	768	Autres produits financiers	1 000,00
623	Publicité,publications,relations publiq	8 000,00		<b>Total :</b>	<b>1 000,00</b>
624800	Transports d'activités	5 500,00	78	<b>REPRISE S/AMORT. ET PROVISIONS</b>	
625100	Voyages et déplacement du person	4 000,00	78	REPRISE S/AMORT. ET PROVISIONS	159 000,00
625200	Autres déplacements (Artistes...)	1 500,00		<b>Total :</b>	<b>159 000,00</b>
625600	Missions	1 000,00			
625700	Réceptions	11 000,00			
626	Frais postaux et frais de télécomm.	4 000,00	79	<b>TRANSFERTS DE CHARGES</b>	
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	79	TRANSFERTS DE CHARGES	40 000,00
628100	Concours divers, cotisations..	4 000,00		<b>Total :</b>	<b>40 000,00</b>
	<b>Total :</b>	<b>44 000,00</b>			
63	<b>IMPOTS,TAXES ET VERSEM.ASSIMIL.</b>				
631100	Taxes sur les salaires	12 500,00			
633300	Part.empl.format.profes.contin	9 500,00			
	<b>Total :</b>	<b>22 000,00</b>			
64	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
641	Rémunérations du personnel	530 600,00			
645	Charges sociales	212 200,00			
647200	Versés aux Com.Entrep.& d'Elab	5 300,00			
647500	Médecine du Travail, Pharmacie	2 000,00			
648	Autres charges du personnel	4 500,00			
	<b>Total :</b>	<b>754 600,00</b>			
65	<b>AUTRES CHARGES GESTION COURANTE</b>				
651600	Droits d'auteurs & reproduct. (SAGEA)	5 000,00			
658	Ch diverses de gestion courante	100,00			
	<b>Total :</b>	<b>5 100,00</b>			
68	<b>DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS</b>				
681100	Dotations aux amortis des Immo.	20 000,00			
681500	Dotations aux provisions	85 100,00			
	<b>Total :</b>	<b>105 100,00</b>			
	<b>Total charges :</b>	<b>1 154 800,00</b>		<b>Total produits :</b>	<b>1 154 800,00</b>

Approuvé le : .....

Signatures :

Co-Présidents

Trésorière


## RESOLUTIONS

**1<sup>ère</sup> RESOLUTION : Rapport Moral et d'Orientation (Co-Présidents)**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport moral et d'orientation décide de l'approuver dans toutes ses dispositions

**2<sup>ème</sup> RESOLUTION :** L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture de l'annexe aux comptes et la présentation de ceux-ci, décide de les approuver

**Rapport du Commissaire aux Comptes IN EXTENSO**

**3<sup>ème</sup> RESOLUTION :** L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter l'excédent constaté au report à nouveau

**4<sup>ème</sup> RESOLUTION :** L'Assemblée Générale Ordinaire propose de maintenir la cotisation aux tarifs des années précédentes : Jeunes 10.50 €, Adultes 21.00 €

**5<sup>ème</sup> RESOLUTION :** L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver le budget prévisionnel 2023.

**6<sup>ème</sup> RESOLUTION :** Après lecture du rapport d'activité, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de l'approuver en sa totalité

**7<sup>ème</sup> RESOLUTION :** Election de nouveaux administrateurs.

# Nos partenaires



**Maison des Jeunes et de la Culture de Chamonix**  
*adresse provisoire* : **164 avenue de Courmayeur**  
**74400 Chamonix Mont-Blanc**  
**www.mjchamonix.org**  
**04.50.53.12.24 / accueil@mjchamonix.org**

